

VOIE LITTORALE en 17: ECHILLAIS-CORME-ROYAL(1)

D - km 0 : Départ du refuge Le Moulin de Pillay qu'on quitte par la gauche.

1- km 1.3 : Emprunter le bas-côté droit ; traverser le canal, puis le village de Montherault. A la sortie du village, prendre sur la droite. Quitter la rue de la renaissance. Prendre la rue de la gare. Passer l'ancienne gare de Trizay-Montherault. Prendre le chemin de Font Chaude.

2- km 1.3 : 100 m après la gare, à une barrière en fer, prendre le chemin de terre sur la droite. A la base de loisirs de Trizay, continuer tout droit ; suivre le bord du lac. On passe devant un pont de bois sur la gauche ; poursuivre. On aperçoit sur les hauteurs les Jardins de Compostelle. Contourner la maison bleue.

Au mini golf, prendre le chemin sur la gauche qui monte vers l'abbaye (ne pas emprunter celui qui va vers les jardins de Compostelle).

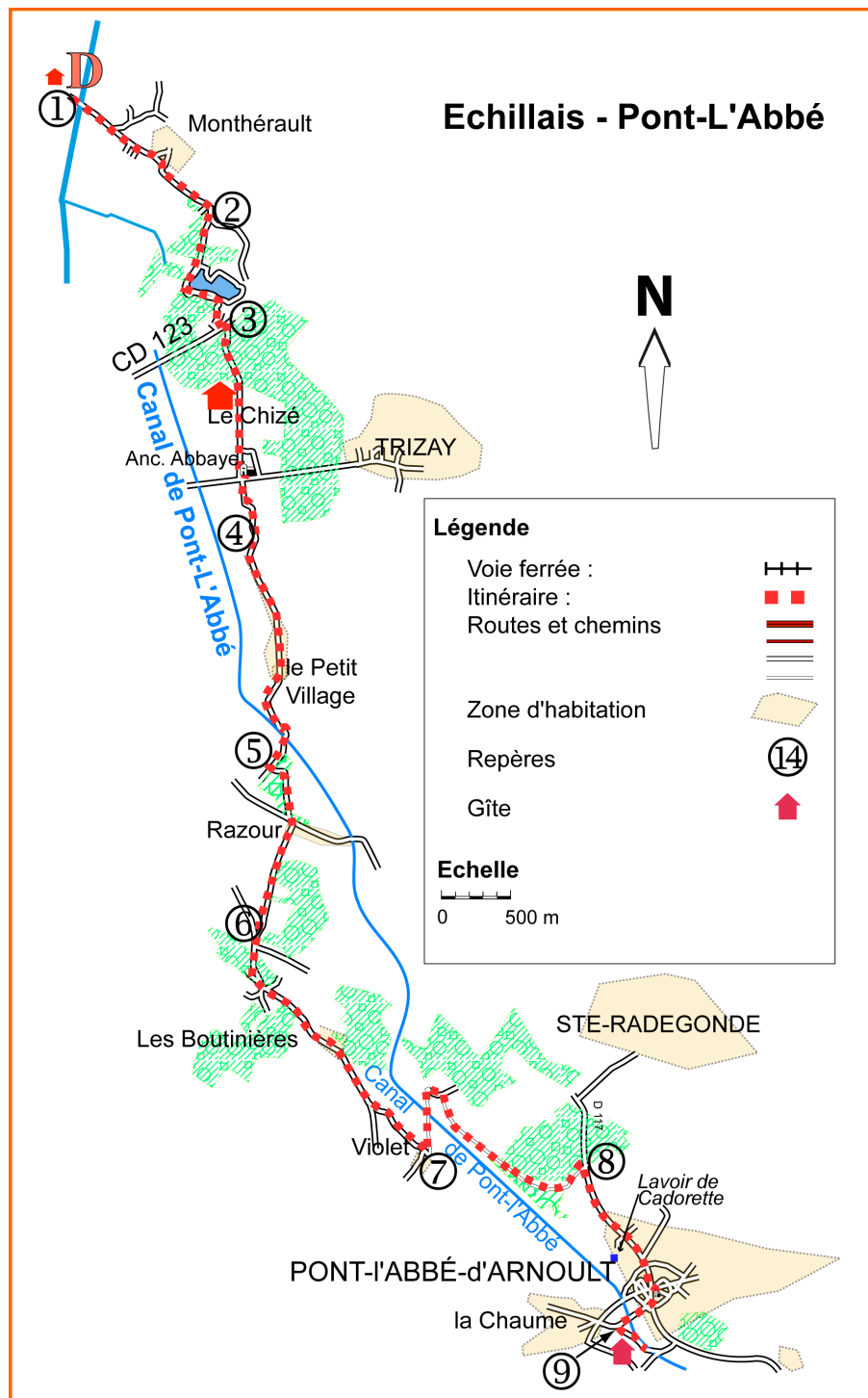
3- km 2.3 : Traverser le CD 123 pour se diriger vers l'abbaye de Trizay ; on est dans l'allée du Chizé. A la sortie du bois, on aperçoit l'abbaye. Sur la droite, le gîte rural « le Chizé ». Contourner l'abbaye par la gauche à travers la prairie. Longer l'abbaye et rejoindre la route par le petit passage dans le mur. Prendre le chemin de la Croix à gauche.

4- km 4.0 : A la croix, prendre à droite le chemin du Petit Logis. Au carrefour, aller tout droit par la rue de Picoux (lieudit le Portail). Poursuivre en longeant des terres de culture. Passer le pont sur le canal..

5- km 5.7 : Entrer dans la forêt sur la gauche et tout de suite, obliquer sur la droite ; suivre le chemin tout droit. Sortir du bois ; on arrive au hameau de Razour. A 50 m tourner à droite vers le chemin de Razour. A gauche un gros chêne vert.

6- km 6.8 : On rejoint une petite route goudronnée sur la gauche (route des carrières). Au prochain croisement, prendre à gauche vers les Boutinières ; traverser le hameau des Boutinières et continuer tout droit. A la patte d'oie, prendre sur la gauche. A la deuxième patte d'oie, descendre sur la gauche sur le chemin de pierres. Nous arrivons au lieudit Violet.

7- km 8.6 : Suivre le chemin goudronné qui tourne à 45°. Passer le canal. Au prochain croisement, laisser le chemin et continuer sur la gauche. Continuer la route goudronnée. A 100 m, prendre la route à droite ; continuer sur le chemin empierré.



8- km 9.8 : Passer l'antenne relais ; laisser une ferme sur la droite. On rejoint une route ; à la route, tourner à droite. On entre dans les Cadorettes. Continuer jusqu'à l'église de Pont-l'Abbé-d'Arnoult ; passer devant le porche, et prendre l'avenue du Ml Leclerc

9- km 11 : Passer la rivière Arnoult. On arrive au refuge "le relais de St Jacques" (coquilles sur bâtiment) et à l'aire de pique-nique en longeant l'Arnoult.

Ce circuit vous est proposé sans garantie sur les modifications de dernière minute et indépendantes de notre volonté... merci de nous signaler tout souci ...